Initiatives environnementales au Sahel : paysannes engagées ou instrumentalisées ?

PAM

La demi-lune est une technique essentiellement utilisée pour cultiver sur des terres fortement dégradées. Elle consiste à creuser des trous en forme de demi-lune pour y planter les cultures. La terre sortie lors du creusement permet alors de former un bourrelet protecteur.
Près du village de Kobanda Lawaye, commune de Simiri au Niger, 2021.

La lutte contre la désertification est amorcée depuis une cinquantaine d'années au Sahel et les femmes s'y sont très tôt impliquées. Pourquoi ? Comment ? Avec quels bénéfices et quelles conséquences sur leur place aujourd'hui ? Engagement ou instrumentalisation ? Regard sur cinq décennies d'actions des femmes au Niger sur ces questions.

En 1973, le Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) est créé. La lutte contre la désertification s'engage partout et mobilise très tôt les paysannes. Doit-on y voir l'utilisation opportuniste d'une main-d'œuvre "captive" ou l'appel à des partenaires à l'expertise reconnue, qui auront une voix au chapitre de la résilience de l'agriculture familiale ?

Qu'ont-elles fait, qu'ont-elles gagné ?

Les actions conduites dès les années 1970/80 sont multiples et diverses : conservation de l'eau dans le sol, défense et restauration des sols (DRS), fixations de dunes, reboisement, agroforesterie, foyers améliorés… Ces activités requièrent une main-d'œuvre importante, comme les cordons pierreux selon les courbes de niveau, les demi-lunes, le zaï, les pépinières, les fosses compostières, etc. Elles doivent pour la plupart être entreprises en saison sèche, quand les villages sont vides de leurs jeunes hommes et chefs de famille actifs. La rétribution des tâches en nature (Food for Work) n'intéresse guère ces hommes ; par contre, elle est la planche de salut pour les femmes, restées seules avec les enfants et les vieux, qu'elles n'ont pas de quoi nourrir. Ainsi, le Programme de Développement Rural Intégré (PDRI) de Keïta, au Niger, s'enorgueillissait-il d'une "participation exemplaire" de 95 % de femmes sur ses chantiers de reboisement et de 75 % sur ceux de récupération des terres de plateaux… Participation ou, comme dans tant d'autres projets à l'époque, mobilisation opportuniste d'une main-d'œuvre "captive" ?

Dans les expériences étudiées, le bénévolat des femmes est majoritaire (plus de 60 %) suivi du Food for Work (plus de 30 %) tandis que le salariat est l'exception. Le travail est non qualifié et pénible : portage de pierres, d'eau, trouaison. Il a été organisé par des hommes et pour des hommes, sans considération de la double journée de travail qu'il implique pour les femmes. De plus, l'information est loin d'être toujours partagée avec elles (*"De quoi discutent-ils là-bas sous l'arbre avec les cadres du projet ?"* interrogeaient-elles, frustrées). Peu d'intervenants se sont alors demandé si ces actions allaient profiter aux tâcheronnes, comme à qui reviendraient les terres récupérées, les arbres, le fumier des fosses ? Détails ! L'essentiel était de comptabiliser les résultats, de reverdir le Sahel.

Alors oui, il y a eu mobilisation massive des femmes, et même instrumentalisation, quand on fait passer l'embrigadement pour de la participation. Mais on voit déjà poindre une reconnaissance du potentiel majeur que représentent les paysannes du Sahel dans la lutte contre le changement climatique, qui s'avère une bataille de longue haleine, transgénérationnelle, et qui n'a cessé depuis.

Des opportunités offertes ou saisies

Des paysannes, pauvres, illettrées, certes, mais pas idiotes : alors, pourquoi cette docilité, en dehors des bénéfices immédiats du Food for work ? *"La désertification est un fléau, source de notre misère ; mais nous nous sommes levées pour arrêter cette destruction"*. Pas de déni climatique ici. Mais elles voyaient aussi plus loin : sauver le mariage en sauvant la ferme, préserver l'avenir des enfants, qui fait que les femmes pensent souvent à long terme, à l'échelle d'une génération ; et aussi des bénéfices immatériels, comme le fameux "éveil" des esprits, le partage d'information et de formation, la prise de responsabilité, les expertises nouvelles, la visibilité, enfin, de leur travail : bref, la reconnaissance familiale, sociale…

Les intervenants ont peu à peu modifié leurs approches : las d'avoir à former tous les ans des hommes, qui migrent, des projets se sont mis à former les femmes, qui restent. Mieux vaut tard que jamais. Des équipes de femmes se sont alors constituées pour réaliser l'ensemble de l'aménagement d'une parcelle ; ce savoir-faire acquis perdure et se transmet. Quant à l'accès aux terres récupérées, les résultats sont sans surprise plutôt maigres. À Laba (PDRI Keïta), 75 % de femmes sur les chantiers, 10 % de femmes bénéficiaires des parcelles récupérées… et ailleurs ça peut être 0 %. Mais cet "oubli" des femmes a eu des conséquences inattendues, et parfois positives : elles ont alors manifesté leur mécontentement chez le sous-préfet de Laba, une première ! Le projet a plus tard acheté une parcelle pour les femmes à Tabalak, qu'elles se sont dûment appropriées, et où l'usage individuel se transmet de mère en fille, court-circuitant les systèmes traditionnels d'héritage, encore aujourd'hui.

Leçons apprises…

En matière de reboisement, la reconnaissance des savoirs des femmes a été largement ignorée. À Tessaoua, un projet d'agroforesterie à grande échelle forme les femmes à développer des mini-pépinières à domicile, sur le principe du volontariat et de la libre entreprise. Elles prennent soin des "enfants des arbres" en même temps que de leurs enfants et de leurs biquets. Ailleurs, les pépinières s'ouvrent aux espèces - médicinales, nourricières, artisanales - qui intéressent les femmes. Le fait que "les femmes sont fortes en arbres", dans les champs, dans la brousse, dans les périmètres irrigués est peu à peu reconnu. La régénération naturelle assistée (RNA) se développe partout. Les femmes y excellent : *"La régénération naturelle est mieux contrôlée dans les champs de femmes qui conservent surtout des annuelles ou des petits ligneux utiles, des plantes à sauce, des médicinales ou des plantes artisanales"*. Encore faut-il qu'il y ait des champs de femmes…

Et puis bien sûr, la panacée pour les femmes, ce furent les incontournables foyers améliorés, souvent seule action de lutte contre la désertification menée officiellement en leur faveur : cuisinières reconnues, agricultrices méconnues… Si l'action a été intelligemment menée, ces foyers ont été adoptés et leur utilisation perdure. Maintenant, toutes celles qui le peuvent veulent le gaz, encore trop cher, et trop rare en brousse.

Somme toute, un bilan en demi-teinte au niveau de la prise de conscience des liens étroits entre dynamiques écologiques et dynamiques sociales et de genre ; mais l'essentiel est que les décideurs et intervenants ont compris au fil des ans que ces paysannes sont devenues incontournables.

L'expertise des paysannes en matière d'environnement se décline sur un large éventail d'activités et une partie de leurs savoirs s'est construit sur le partage de responsabilités dans la reproduction sociale des familles. Ce sont des actrices incontournables de la lutte contre le changement climatique. Ici, une paysanne de Dakoro, au Niger.

Marie Monimart

Nouveaux enjeux, évolution des droits…

Le Sahel de 2022 n'est plus celui de 1972, ni écologiquement, ni socialement. Le Niger comptait 5 millions d'habitants en 1973 contre 25 millions aujourd'hui. Mais l'espace cultivable, lui, n'a pas été multiplié par 5. Et aux atteintes du changement climatique viennent s'ajouter la double menace de la croissance démographique toujours non contrôlée et des méfaits des Groupes Armés Non Étatiques. Carrefour de tous les dangers des dynamiques écologiques et sociales. Le retour de la paix est devenu le premier souhait des femmes comme des hommes. La lutte continue, mais elle a changé.

Des observations récentes au Niger (septembre 2022) montrent que l'expertise des femmes en matière de récupération des terres est largement reconnue. Elles travaillent sur les terres de la famille et sur celles d'autrui. Les savoirs sont transmis aux filles et aux fils. Cette activité est devenue une des premières activités génératrices de revenus féminines en saison sèche. Mais l'épineuse question du droit foncier demeure : sauf s'il s'agit de champs de femmes pérennes (comme le gamana chez les Haoussa) ou de champs collectifs féminins, les femmes ne profitent pas de ces aménagements pour leur propre production. À l'Ouest, en pays djerma, elles se voient attribuer tous les ans des parcelles différentes sur des terres marginales qu'il leur appartient d'améliorer et qui retournent ensuite dans les champs familiaux. Le bénéfice de ce travail est indirect, mais c'est aux femmes que sont reconnus le rôle et l'expertise de préserver la fertilité des champs familiaux. Cette même tendance s'observe en prêt aux femmes sur des terres familiales dégradées (glacis) en région haoussa. Les femmes réhabilitent consciemment les terres familiales, "parce qu'elles appartiennent à nos fils". Juste ou injuste ? C'est une autre question.

Les emprises féminines se desserrent du foncier de l'agriculture pluviale, car il semble que se dessine un nouveau partage hommes-femmes des terres familiales, non plus dans l'espace, saturé, mais dans le temps. Aux hommes, la terre en hivernage pour les cultures pluviales, céréalières surtout ; mais aux femmes aussi, la terre en saison sèche pour les cultures de contre-saison. Les femmes participent au financement du départ des hommes, maris et fils, en migration, en prenant des crédits via leurs réseaux pour financer leur voyage dans la sous-région, voire vers l'Arabie Saoudite. Mais cette stratégie devient de plus en plus pénible et aléatoire, et les jeunes sont fortement demandeurs de parcelles irriguées dans les nouveaux aménagements. Les

projets exigent de plus en plus que les parcelles y soient sécurisées par écrit pour les femmes, avant aménagement. Néanmoins, la place des femmes dans la culture irriguée reste faible. Elles peinent à passer de la petite irrigation traditionnelle aux parcelles irrigables où le prix du foncier est hors d'atteinte pour la plupart d'entre elles. Elles sont donc dans le prêt ou la location, pour des spéculations vivrières et de rente, demandées par les villes qui grandissent et dont les modes alimentaires changent.

Et les arbres ? Là aussi, les droits évoluent et l'on observe une appropriation grandissante. Traditionnellement, le propriétaire du champ possède les arbres qu'il porte, mais on note une dissociation de l'héritage du champ et de ses arbres "remarquables" (baobab, néré, gao, karité...) qui peuvent être légués ou vendus séparément. Les filles bénéficiaires de ces legs ont alors un droit de propriété absolu dessus. Un baobab en pleine maturité peut leur rapporter, par la vente de feuilles, plus que leur champ. La RNA s'est montrée très efficiente, et les arbres "utiles" ont été protégés. Au bénéfice de qui ? En grande majorité à celui du propriétaire du champ. Le droit foncier en usage reste défavorable à la plantation d'arbres dans le champ d'autrui. Et là encore, les femmes sont lésées, alors qu'elles favorisent la plantation d'arbres nourriciers et rentables, là où les dynamiques sociales et écologiques se soutiendraient. En 2022, en région de Tahoua, la RNA est la technique la plus appropriée et la plus pratiquée par les femmes et les hommes. Les femmes excellent aussi dans la production de plants qu'elles revendent aux habitants des villages, aux institutions étatiques et pour les besoins de plantations.

Expertes en DRS, expertes en RNA, engagées dans les cultures de contre saison : en deux générations, les paysannes sahéliennes ont montré la constance de leur engagement et de leur savoir-faire dans la lutte écologique. Mais les dynamiques sociales sont restées plombées par la gérontocratie et le patriarcat, et on ne peut pas dire que justice leur a été rendue, même si on observe quelques avancées : la sécurisation substantielle de parcelles pour les femmes dans les nouveaux aménagements irrigués, l'arrivée de femmes cadres dans les services de l'environnement, plus vigilantes sur les discriminations de genre.

Et demain ?

Comment les paysannes sahéliennes voient-elles leur avenir ? "Tout le monde ici ne sera pas fermier" est la première évidence. Mais quoi d'autre ? La mobilité sociale des hommes leur ouvre les chemins difficiles, de la migration, et aussi d'emplois non agricoles. Leur mobilité à elles se réduit encore avec l'insécurité : plus de marchés voisins, des champs peu sûrs, une brousse dangereuse. Alors elles mettent en avant l'école pour les filles : des filles éduquées qui auront un métier, un salaire. Encore faut-il que les écoles puissent continuer à fonctionner... Une étude récente montre que 30 % seulement des enfants seraient effectivement scolarisés. Les migrations de femmes rurales avec de jeunes enfants augmentent, y compris vers l'étranger particulièrement l'Algérie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire d'où elles ont été récemment refoulées.

Des dynamiques nouvelles souvent inquiétantes se développent entre injustice sociale et injustice écologique : les plus précaires sont les premiers exclu·e·s. Les sans terre, les sans troupeaux, les sans-le-sou. Les filles non scolarisées sont confinées et mariées tôt.

Cinquante ans plus tard, on peut aussi se demander si ignorer ou perpétuer les iniquités de genre dans cette lutte est un détail de l'histoire ou si, au contraire, les aborder, est un levier pour les incontournables transformations à opérer. La justice de genre est-elle séparable de la justice environnementale, les dynamiques sociales dissociables des dynamiques écologiques ?

Nous persistons à croire que l'agriculture familiale sahélienne a un rôle crucial à jouer et doit être soutenue du mieux possible, car elle peut offrir à un certain nombre de ruraux un mode de vie digne. Mais elle doit être repensée, avec elles et avec eux, en termes de projet de vie, de durabilité écologique et de justice sociale, et donc d'équité de genre. ■

LA JUSTICE DE GENRE EST-ELLE SÉPARABLE DE LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE, LES DYNAMIQUES SOCIALES DISSOCIABLES DES DYNAMIQUES ÉCOLOGIQUES ?

Marthe Diarra Doka

Sociologue nigérienne, autrice de nombreuses études et publications ; elle a aussi travaillé avec Marie Monimart sur le genre et le changement climatique, mais également sur les impacts de la pression foncière sur les femmes rurales.

Marie Monimart

Forte d'une quarantaine d'années d'expérience de travail au Sahel, ses travaux portent principalement sur les questions de genre et développement rural.

EN SAVOIR PLUS :

Cet article a permis, par le retour sur le terrain en septembre 2022 de Marthe Diarra, de "mettre à jour" certaines données et analyses conduites il y a plus de trente ans en collaboration avec Marie Monimart.

Le Sahel en lutte contre la désertification. Leçons d'expériences. CILSS ; Rochette & al ; 1989

Femmes du Sahel, la désertification au quotidien. Monimart. Club du Sahel ; Khartala 1989